

École élémentaire LE PARC
9 Le Parc
69 360 SAINT SYMPHORIEN
☎ 04 78 02 73 43
✉ ce.0692896y@ac-lyon.fr

PROCES VERBAL CONSEIL d'ECOLE Le 19 novembre 2013

Personnes présentes :

Equipe enseignante : Mmes Alberti, Kouidri, Paganon, Pepin, Rabatel, Raffin, Torillec, Veracruz et Mr Guichard

Education Nationale : M. Petiot (DDEN)

Représentant de la mairie : M. Deleu.

Parents élus : Mmes Debblasi, Chevrant-Breton, Comtet-Allers, Cornuault, Gilet, Grosso, Latruffe, Magnin, Meli et Millet

Personnes excusées :

Education Nationale : Mr Haselbauer (IEN)

Parents élus : Mme Lemesre et M. Carlot

1) Accueil des nouveaux membres :

Chaque membre du Conseil d'Ecole se présente.

2) Vote du règlement intérieur de l'école

Le règlement simplifié a été voté à l'unanimité.

3) Les rythmes scolaires

Les nouveaux rythmes débiteront dès la rentrée 2014.

M. Deleu explique que la réflexion se poursuit : deux rencontres avec les directeurs ont eu lieu et le point de départ est bien «L'enfant et son bien être »

Pour la commune de Saint Symphorien d'Ozon, 660 enfants sont concernés.

Le projet doit être présenté au DASEN (Directeur Académique des Services de l'Education Nationale) pour début janvier.

M. Deleu doit rencontrer M. Haselbauer, Inspecteur de la circonscription , à ce sujet, il doit également consulter la CAF à propos du financement et il s'est rapproché de la commune d'Irigny qui a déjà mis en place les nouveaux rythmes.

Tous ces éléments permettront d'affiner et de nourrir la réflexion .

Une prochaine réunion aura lieu avec la participation des parents, des enseignants et du DDEN.

Mme Alberti intervient pour rappeler que c'est le DASEN qui validera le projet.

Le texte dit que la demi journée supplémentaire est prévue le mercredi et que le choix du samedi ne pourra s'envisager que sur demande de dérogation.

Les enfants auront toujours 24 heures d'école mais réparties sur 9 demi-journées (à la place de 8 demi-journées actuelles). La journée de classe ne pourra excéder 5h30 et la demi-journée 3h30.

En plus de ces 24h hebdomadaires, il faudra ajouter 1h d'APC. ; ce dispositif ne concernera pas tous les élèves.

Il est possible de mettre en place des TAP (Temps d'Activités Peri-éducatives). Pour cela il faudra prévoir 1 adulte possédant le BAFA, ou un parent bénévole pour 18 enfants.

La réflexion engagée sur la commune de Saint Symphorien d'Ozon n'a pas permis de choisir entre

une pause méridienne allongée (reprise vers 14h15) ou bien de terminer la journée de classe plus tôt (par exemple 15h30).

Pour conclure, M. Deleu explique que le financement est compliqué et incertain.

4) Questions des parents

*point sur les travaux

- sécurité des enfants : des loupés concernant la circulation des camions sont relevés
- le terrassement est terminé, cela aura comme conséquence une baisse de la circulation
- la présence du policier municipal est effective afin de vérifier cette circulation
- une demande de nettoyage de voirie a été faite au chef de chantier par la municipalité
- une matérialisation au sol et un l'agrandissement du chemin d'accès sont prévus
- Attention : le temps des toupies-béton sera compliqué car les transports, sur ce temps précis, ne peuvent être interrompus. Il faudra renforcer la présence pour vérifier et sécuriser.

*couverture de la piscine ou choix d'une nouvelle piscine

Couvrir la piscine représente un très gros investissement pour un poste budgétaire déjà déficitaire : en effet le coût du fonctionnement est important.

La question de l'hygiène est posée car des enfants ont attrapé des verrues. Mme Alberti n'a pas été interpellée par des parents , à ce sujet, avant ce soir. Il semblerait que ce soit malheureusement un problème inhérent à toutes les piscines publiques.

Mme Alberti en profite pour rappeler que la natation fait partie des programmes et que les parents ne peuvent décider, sans certificat médical, de la non participation de leur enfant à cette activité.

*Utilisation des 700 € versés par l'Amicale des Parents

La décision sera prise au sein de l'équipe enseignante lors du prochain Conseil des Maîtres.

*Classe de neige

Les classes de Mmes Alberti et Torillec partiront. (y compris les 7 CM1).

Il s'agit d'un projet pédagogique qui concerne des classes entières et qui doit être soumis à l'avis de l'Inspecteur.

Pour aider au financement, il est demandé à tous les parents de faire des crêpes et de bien vouloir les apporter, le 8 décembre, sur le stand de l'Amicale.

*Kermesse

Il est prévu de l'organiser à l'espace Louise Labé. La date doit être définie lors d'une réunion de concertation entre les directrices, l'intervenante musique et la présidente de l'Amicale.

5) Dates des prochains Conseils

Le mardi 18 février 2014 et le mardi 03 juin 2014 sont retenus.

6) Annick Martinez : intervenante en EPS

Actuellement en arrêt maladie, elle reprendra après les vacances de Noël. Son savoir faire, ses connaissances sportives et son aide indispensable à la mise en place de certaines activités font qu'elle nous manque beaucoup. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement !

Néanmoins les enfants continuent à bénéficier d'une pratique sportive à l'école.

Nous en profitons pour souligner que les enfants de Saint Symphorien, grâce aux moyens mis en œuvre par la municipalité, bénéficient d'activités sportives très riches et variées.

La directrice,

Corinne Alberti



La secrétaire,

Naïma Kouidri

